

1867 : La première élection du Québec

« Depuis le 1^{er} juillet, le *Bas-Canada* est régi par un nouveau mode de gouvernement. Il n'est plus le *Bas-Canada*, mais la *Province de Québec*; avec ce vieux nom français qui nous a été rendu, on nous a donné un gouverneur français et toutes les âmes vraiment patriotiques ont tressailli d'allégresse et d'un noble orgueil, lorsque les journaux nous ont appris que le canon de la vieille citadelle de Québec avait tonné sa grande voix pour saluer l'arrivée du premier gouverneur français depuis 1760! » Joseph-Alfred Mousseau, 1867¹.

Aux urnes, citoyens! Le 5 octobre, nous élimons la 44^e législature du Québec. Remontons, si vous le voulez bien, à l'époque de la première élection législative de la province de Québec. Le 1^{er} juillet de l'an de grâce 1867, dans la trentième année du règne de Sa Majesté Victoria, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (AANB) voyait le jour. C'est la naissance de ce qu'on appellera, à tort, la « Confédération canadienne ». L'ancienne province du Canada-Uni est alors divisée en deux nouvelles provinces distinctes : le Québec et l'Ontario. Le Québec retrouve du même coup le contrôle de son Assemblée législative, qu'il avait perdu avec l'Acte d'Union de 1840, ce qui constitue une réponse toute politique à la

mais imposée par un impératif économique et politique. En effet, la Guerre civile américaine sévissait au sud des frontières et le traité économique de réciprocité avec eux venait à échéance. Pour les élites orangistes, il fallait nécessairement unir politiquement toutes les colonies britanniques d'Amérique du Nord restantes en offrant également l'ouverture d'un marché économique alléchant. Pour les élites francophones, notamment Georges-Étienne Cartier, la survie de la communauté nationale (expression définissant l'ensemble des Canadiens Français et des Métisses du Canada), c'est-à-dire la langue, la religion et le Code civil français, passait par un nouveau pacte politique. Les élites canadiennes-françaises étaient cependant divisées : les Rouges, dirigés par Antoine-Aimé Dorion, s'opposèrent au projet, parce qu'ils considéraient que le gouvernement central obtiendrait trop de pouvoirs, et réclamèrent une consultation directe de la population. Mais quand un peuple conquis par les armes ne contrôle pas ses propres institutions, il suffit de faire voter les parlementaires majoritairement anglophones. Le 10 mai 1865, les résolutions de la Conférence de Québec, qui mettaient sur papier les bases du Canada moderne, furent votées : 91 pour, 33 contre. Dans le Canada-Est (le Québec) : 37 pour, 25 contre. Les jeux étaient faits.

L'entrée en vigueur de la Confédération

Le 1^{er} juillet 1867, après l'entrée en vigueur de l'AANB, un nouveau gouvernement provisoire est nommé, car le précédent avait été dissout. La première personne en poste est Narcisse-Fortunat Belleau qui est nommé lieutenant-gouverneur. Ancien maire de Québec, il est le dernier Premier ministre du Canada-Uni. Nommé sénateur, il ne siège que quelques jours, préférant terminer son mandat comme lieutenant-gouverneur jusqu'en 1873. Le 4 juillet, il demande à Joseph Cauchon de former le premier cabinet provincial. Nonobstant l'entrée en vigueur d'une nouvelle constitution, les affaires courantes suivent leur cours... Rédacteur du *Canadien*, puis du *Journal de Québec*, député

du Canada-Uni, Cauchon termine sa vie comme lieutenant-gouverneur du Manitoba. Ne craignant pas de défendre ses idées farouchement, la méfiance des anglophones à son égard l'empêche de former son cabinet temporaire. Le 11 juillet, Belleau demande à Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, le chef des conservateurs, de former un cabinet. Le 15 juillet, ce dernier est assermenté comme Premier ministre du Québec.

Chauveau est un avocat sensible aux idées des Patriotes. Il s'oppose à l'Acte d'Union et appuie les idées du Parti rouge. En 1842, il participe à la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec en continuant de côtoyer l'élite intellectuelle francophone. En 1844, il commence sa carrière politique en étant élu député à Québec. En 1855, il devient surintendant de l'Éducation et se rapproche des Bleus de Georges-Étienne Cartier. Propulsé à la tête des conservateurs du Québec, il se lance en campagne électorale trois semaines après son assermentation.

Aux urnes!

Les brefs d'élection, qui sont les ordres écrits par le gouverneur général (ou le lieutenant-gouverneur) ordonnant la tenue d'élections dans une circonscription électorale, sont émis le 8 août 1867. La première élection québécoise est inédite, car elle survient après la création du Canada et non avant. Fait inusité : les élections fédérales se dérouleront pratiquement en même temps que les élections provinciales, de quoi mélanger les plus connaisseurs. Le Parti conservateur est alors dominant sur la scène politique. Les libéraux, qui viennent de moderniser leur nom, s'opposaient encore à cette Confédération, à ce pacte entre deux peuples qui n'en a jamais été un. Pour mêler encore davantage les électeurs, le double mandat d'un député de siéger autant dans la province qu'à Ottawa était permis et le sera jusqu'en 1874. Ainsi, il n'est pas rare d'avoir deux adversaires différents, un pour chaque palier politique. De plus, le scrutin se déroule sur deux mois. La date du vote n'est pas la même dans chaque circonscription et le vote n'est pas secret.

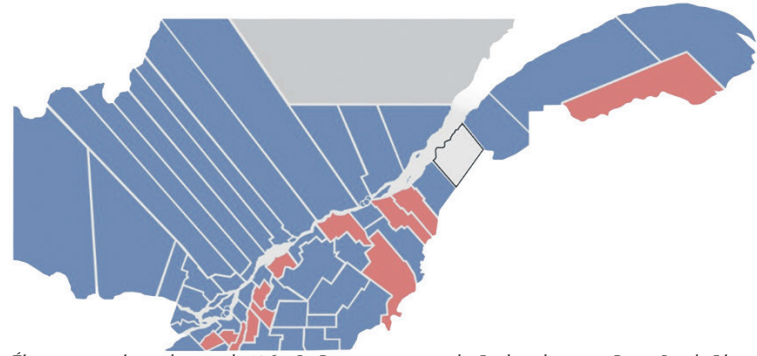
Pour cette première élection, les électeurs, au nombre de 161 642, devaient élire 65 députés. Il faut imaginer une campagne extrêmement différente de celle qu'on vit actuellement : il n'y avait pas de télévision, pas de téléphone, ni d'Internet. La campagne est essentiellement locale : les candidats cherchent avant tout à obtenir

l'appui des électeurs de leur district, notamment grâce aux assemblées publiques et aux journaux. Les journaux jouent un rôle capital et fondamental dans la diffusion de l'argumentaire des candidats.

Conservateurs contre libéraux

En 1867, les conservateurs de Chauveau sont avantagés. En effet, ils ont l'appui indéfectible de l'Église catholique, qui a mis tout son poids dans l'acceptation de la Confédération, car elle y trouvait son compte. Institution morale, contrôlant la santé et l'éducation, le haut clergé envoie des mandements à tous les curés des paroisses pour favoriser le vote des conservateurs. Ainsi, les conservateurs présentent la Confédération comme un fait accompli, une nouvelle réalité politique, qu'on doit maintenant faire fonctionner. Dans un pamphlet politique, Joseph-Alfred Mousseau défend l'idée que la Confédération est le contrepoison dont le peuple canadien-français a besoin et qu'il faut donc se méfier des ennemis de celle-ci (c'est à dire les libéraux).

Les opposants à la Confédération ont dénoncé avant 1867 le fait que la population n'a pas été consultée directement par référendum. Mis devant le fait accompli, les libéraux doivent composer avec le nouveau régime politique. Henri-Gustave Joly de Lotbinière devient le chef des libéraux et doit défendre une conception différente du gouvernement tout en empêchant les conservateurs de monopoliser le nouveau parlement.



Élections générales québécoises de 1867. Le Parti conservateur du Québec, dirigé par Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, remporte cette élection et forme un gouvernement majoritaire. Photo : wikipedia.org

Les résultats

Seuls les citoyens britanniques propriétaires âgés de 21 ans et plus avaient le droit de voter. La violence était encore très présente lors de cette élection. On dénote un mort à Lévis lors d'une émeute. D'autres incidents sont notés où des menaces de mort sont prodiguées, des coups de bâton, donnés, des crânes, fracturés, des pierres, lancées, etc.

Les conservateurs remportent l'élection avec 53 % des voix. Ils font élire 51 députés contre

12 pour les libéraux et un indépendant. Kamouraska n'a pas de député dans l'immédiat à cause d'irrégularité. Seize députés sont élus sans opposition, dont les deux chefs de parti respectueusement.



Pierre-Joseph-Olivier Chauveau

Chauveau est même élu à Ottawa simultanément. On imagine mal, aujourd'hui, des députés siégeant aux deux endroits en même temps plongés dans des conflits d'intérêts...

Le 27 décembre 1867, la session inaugurale de la Première législature siège enfin dans la bâtisse du Parlement du Canada-Uni, près de la Côte de la Montagne à Québec. À noter que cet édifice s'est envolé en fumée en 1883 et qu'aujourd'hui s'y trouve le parc Montmorency. Chauveau est réélu aux élections de 1873. Cependant,

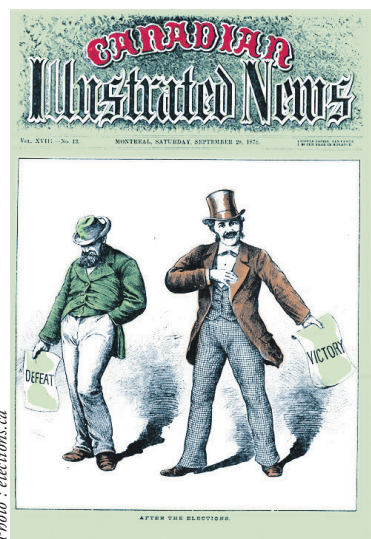


Image du caricaturiste montréalais André Leroux publiée dans le *Canadian Illustrated News* après l'élection du 1^{er} mai 1878 au Québec.



Hôtel du Parlement (Assemblée nationale)

défaite cinglante des Rébellions. Un Conseil législatif est créé du même souffle et sera aboli en 1968. Un mois plus tard, les élections sont déclenchées afin d'élire le tout premier Premier ministre du Québec.

Il faut comprendre que cette nouvelle Constitution, négociée par les élites conservatrices, n'a jamais été proposée aux élus ni au peuple,

¹ Pamphlet de propagande des conservateurs de 81 pages : *Contre-poison : la Confédération c'est le salut du Bas-Canada : il faut se défier des ennemis de la Confédération*.